



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 11 novembre 2014 — N° 40

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Williams, vétéran de la Seconde Guerre mondiale.

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de souligner la présence de huit jeunes Nunavimmiut récompensés dans le cadre du programme Pivallianiq / Tournée Nanuq.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hugo Fournier.

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de saluer le programme *Fantastiko!*

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Océanic de Rimouski.

11 novembre 2014

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer et aux 20 Sociétés Alzheimer du Québec.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Julie W. Ouimette pour sa lutte contre le cancer et sa contribution pour faire avancer la cause.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marco Weber pour la réalisation de son défi sportif au profit de la Fondation Jasmin Roy qui sensibilise les jeunes à l'intimidation, la violence et la discrimination.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter Mme Manon Allard.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de féliciter Mme Gabrielle Marion-Rivard, lauréate du prix de l'Activité nationale de reconnaissance de la participation citoyenne.

À 13 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 14.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 21 Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 21.

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Un document intitulé *Comité régional sur les services pharmaceutiques*, en ajout au rapport annuel de gestion 2013-2014 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière déposé le 7 octobre 2014.

(Dépôt n° 558-20141111)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 3 concernant la mise en œuvre de l'article 27 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 septembre 2014 par Mme Richard (Duplessis);

(Dépôt n° 559-20141111)

11 novembre 2014

La réponse à la question écrite n° 19 concernant l'adoption d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 octobre 2014 par M. Pagé (Labelle);

(Dépôt n° 560-20141111)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 23 octobre 2014 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 561-20141111)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Charette (Deux-Montagnes) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 12 novembre 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 562-20141111)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude de la pétition n° 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle. La Commission s'est réunie en séance de travail les 2, 21 et 30 octobre 2014 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 563-20141111)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 521 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de l'église Notre-Dame-de-Fatima de Jonquière.

(Dépôt n° 564-20141111)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin) propose :

QUE l'Assemblée nationale, en ce jour du Souvenir, honore au nom de tous les Québécois et les Québécoises, ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour le maintien de la paix et la défense de notre liberté;

Et qu'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), présente une motion concernant la violence sexuelle faite aux femmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

11 novembre 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Hamad, ministre du Travail, propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'il est totalement inacceptable pour toute organisation de faire affaire avec le crime organisé;

QU'elle demande à la FTQ-Construction de se dissocier des propos tenus par son avocat à la Commission Charbonneau.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 46 en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstentions : **3**

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le rapport préliminaire de la Commission permanente de révision des programmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques mardi le 18 novembre 2014 à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Bombardier Produits récréatifs

11 novembre 2014

Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Fédération québécoise des clubs quads
Tourisme Côte-Nord–Manicouagan
Association des policières et policiers provinciaux du Québec
Association des directeurs de police du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

11 novembre 2014

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 12 novembre 2014, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Charette (Deux-Montagnes).

Cette motion se lit comme suit :

QUE les membres de l'Assemblée nationale acceptent de participer à l'effort de retour à l'équilibre budgétaire et contribuent à 50 % de leur régime de retraite;

QU'ils le fassent dans les mêmes délais prévus pour la hausse de contribution des employés municipaux à leurs propres régimes;

11 novembre 2014

QUE toute augmentation potentielle de leur salaire ne s'applique qu'à partir de la prochaine législature.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 17 est adopté.

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 17 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 16 h 59, à la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

11 novembre 2014

Débats de fin de séance

À 17 h 58, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Lamontagne (Johnson) à M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, portant sur le sujet suivant : « Investissement Québec ».

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 12 novembre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 11, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 novembre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

